

## LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

---

À l'occasion du Congrès des Maires de France

---

Monsieur Le Président,

Élu·e·s de communes rurales, urbaines, du péri-urbain, de banlieue, nous vous écrivons cette lettre afin de vous alerter sur la situation critique que nous vivons.

Le récent #balancetonmaire a été vécu par toutes les sensibilités politiques comme la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Cet appel solennel n'a pas comme objectif de défendre des intérêts particuliers mais est un cri d'urgence pour notre République.

C'est de notre démocratie qu'il s'agit.

Ainsi, diverses associations d'élu·e·s ont mis sur la table des propositions concrètes, comme l'Association des Maires de France en lançant sa campagne #MaCommuneJyTiens.

**Il est de votre responsabilité de renouer un dialogue constructif avec l'ensemble des élu·e·s.**

Puisque vous avez décidé de ne pas venir au Congrès des Maires, nous vous interpellons sur plusieurs questions.

- **Les dotations** : vous affirmez qu'elles sont restées stables. Oui, mais dans une enveloppe figée, il y a « des gagnants... et des perdants » ! Nous demandons que, dans la loi de finances 2019, le gel soit levé pour permettre aux collectivités de pouvoir mieux prendre en compte les attentes des habitant·e·s.
- **Les emplois aidés** : la décision gouvernementale est lourde de conséquences pour les communes et les associations. Cela remet souvent en cause de belles actions sur les territoires. C'est, de fait, un nouveau transfert vers les collectivités qui sont obligées de compenser ce désengagement gouvernemental.
- **La confiance** : elle est rompue et cela est grave en termes de démocratie. Les élus ne sont pas aux ordres du gouvernement. En effet, les élu·e·s ont la légitimité des électeurs·trices, aucune tutelle ne peut être acceptée.
- **La mise en concurrence entre les territoires ruraux et urbains** : on connaît l'adage « diviser pour mieux régner », élu·e·s des villes, élu·e·s des campagnes, nous sommes solidaires pour faire respecter les droits de nos habitant·e·s. Les services publics locaux et nationaux doivent être confortés, il en va de la mise en œuvre de la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité, qui figure sur le fronton de chacune de nos mairies.

- **Education Nationale** : Si nous nous félicitons du dédoublement des classes de CP en Réseau Education Prioritaire (REP), nous n'acceptons pas que ce dispositif se fasse « sur le dos » des autres écoles et notamment en secteur rural.
- **La dette** : c'est votre argument pour justifier le tour de vis sur les diverses dotations. Nous vous rappelons que les collectivités ont contribué à un désendettement de la France à hauteur de 50 milliards alors que l'Etat va accroître l'endettement à hauteur de 330 milliards. Nous vous donnons une piste : récupérer l'évasion fiscale qui s'élève à 80 milliards !
- **La taxe d'habitation** : sa disparition à terme remet en cause l'autonomie financière des communes. Oui, il fallait réformer la taxe d'habitation, très injuste pour les habitants dans son calcul, mais avec cette mesure, vous graverez dans le marbre les inégalités entre les communes, donc leurs habitants.

Comme vous pouvez le constater, Monsieur le Président, le contentieux entre votre gouvernement et les élu·e·s dans leur diversité est important. Il y a urgence à ouvrir un grand débat public sur ces questions qui concernent tous les citoyens. Des mesures significatives doivent notamment être prises en compte dès la loi de finances 2019. En effet, le retour de la confiance passe par des actes concrets.

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Les premier·e·s signataires,

**Patrice Bessac**, *Président de l'ANECR, Maire de Montreuil (93)* ; **Marie-Hélène Amiable**, *Maire de Bagneux (92)* ; **Jean-Michel Andriuzzi**, *Maire de Montpezat (30)* ; **Bernard Audran**, *Maire d'Ambon (56)* ; **Stéphane Barré**, *Maire de Oissel-sur-Seine (76)* ; **Henri Barrou**, *Maire de Lérans (30)* ; **Bernard Baudoux**, *Maire d'Aulnoye-Aymeries (59)* ; **Jean-Pierre Bosino**, *Maire de Montataire (60)* ; **Philippe Bouyssou**, *Maire d'Ivry-sur-Seine (94)* ; **Claude Cerpedes**, *Maire de Saint-Martin-de-Valgagues (30)* ; **Francis Colbac**, *Maire de Trélissac (24)* ; **Michel Cosnier**, *Maire de Château-Renault (37)* ; **Stéphanie Daumin**, *Maire de Chevilly-Larue (94)* ; **Jean-Claude De Bortoli**, *Maire de Blan (81)* ; **Bernard Debreu**, *Maire de Seclin (59)* ; **Stéphane Denoyelle**, *Maire de Saint-Pierre d'Aurillac (33)* ; **Patricia Fernandez-Pédinielli**, *Maire de Port-de-Bouc (13)* ; **Didier Guillaume**, *Maire de Choisy-le-Roi (94)* ; **Marion Joël**, *Maire de Compans (77)* ; **Serge Jurczak**, *Maire de Serémange-Erzange (57)* ; **Jean-Luc Laforce**, *Maire de Saint-Léon-sur-l'Isle (24)* ; **Patrice Leclerc**, *Maire de Gennevilliers (92)* ; **Serge Lepine**, *Maire de Camplong d'Aude (11)* ; **Gilles Leproust**, *Maire d'Allonnes (72)* ; **Maryline Lucas**, *Maire de Guesnain (59)* ; **Christian Massias**, *Maire de Chirac (16)* ; **Richard Moretto**, *Maire de Le Sautel (09)* ; **Josette Mugron**, *Maire de Frontenac (33)* ; **Gilles Poux**, *Maire de La Courneuve (93)* ; **Joël Ratier**, *Maire-adjoint de Saint-Junien (87)* ; **Marjolaine Rauze**, *Maire de Morsang-sur-Orge (91)* ; **Philippe Rio**, *Maire de Grigny (91)* ; **Raymond Rodriguez**, *Maire de Gauriac (33)* ; **Gilles Sackepey**, *Maire d'Etivey (89)* ; **Bruno Saligot**, *Maire d'Escaudain (59)* ; **Christiane Samson**, *Maire de Courpière (63)* ; **Nicolas Sansu**, *Maire de Vierzon (18)* ; **Jacques Sévilla**, *Maire de Gayan (65)* ; **Maud Tallet**, *Maire de Champs-sur-Marne (77)* ; **Flore Therond**, *Maire déléguée de Quezac (48)* ; **Jean-Paul Trovero**, *Maire de Fontaine (38)* ; **Jean Vila**, *Maire de Cabestany (66)*